

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

Janvier 2021



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Mercredi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Judi 8h30-12h30 13h30 - 18h

Vendredi 8h30-12h00 13h30 - 18h

Samedi 9h00-12h00 Fermé

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h - 12h 13h30 - 16h

Halte-Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 - 14h 16h - 21h

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 - 14h 16h - 21h

Judi 7h30 - 14h 16h - 21h

Vendredi 7h30 - 14h 16h - 1h

Samedi 8h - 14h 16h - 1h

Dimanche 9h - 14h 16h - 1h

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi plats à emporter

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Boulangerie « Au Pain

Gourmand »

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h-13h30

16h-19h

Samedi 8h-13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerponner Noyal

Pontivy

Lundi au samedi 9h30 à 12h et 14h

à 18h30 en été et 17 H en hiver

du 1 octobre au 1 avril

Mes chers collègues,

Mesdames,

Messieurs,

Les conditions exceptionnelles de la pandémie nous obligent à nous adapter et faire fi de nos traditions séculaires,

Vous recevoir le premier dimanche de l'année n'était tout simplement pas concevable. Nous aussi, nous devons tout faire en limitant les interactions sociales pour limiter la contagion et ses conséquences désastreuses pour nos vies, nos familles, nos associations, nos entreprises. Faire attention pour que l'hôpital, et la médecine en général, puissent assumer leurs missions : voilà notre impérieux devoir de citoyen.

C'est vrai, c'est difficile ce jour de se projeter dans cette nouvelle année.

La recherche des laboratoires nous laisse entrevoir une sortie à moyen terme. Mais l'année 2021 sera délicate. Les inconnues sont tellement nombreuses. Et pourtant les solidarités locales et nationales se mettent en place. Notre mode vie est peu adapté pour éviter des vagues de contamination successives. Nous devons nous faire confiance, confiance dans nos institutions communales, départementales, régionales, nationales et européennes. Finalement, elles ont toutes œuvré pour préserver notre modèle économique et social. N'en déplaise aux bretteurs de plateau télévisé.

Kerfournaises, kerfournois, au nom du Conseil Municipal de Kerfourn et en mon nom, nous vous présentons nos vœux de bonne santé pour vous même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas. A toutes et à tous, je vous enjoins de l'optimisme pour cette nouvelle année.

L'année n'a pas été facile pour les associations. C'est la raison pour laquelle une réunion a été organisée le 17 octobre pour échanger sur les besoins divers pour ne pas vous laisser seul dans la difficulté. Les bureaux des associations ont dû faire appel à leur imagination pour trouver différentes solutions pour assumer leur objectif. Les décorateurs de Noël ont maintenu leurs activités dans un format allégé, pour le plaisir de tous. Bravo, bravo à tous.

Pour les statistiques annuelles, la population baisse légèrement en lien avec le recensement de 2018, l'INSEE confirme une population municipale de 827 habitants et 15 comptés à part soit une population totale de 842 âmes. Nous constatons un solde naturel positif avec 13 naissances et 7 décès.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous pensons aux familles de nos disparus :

Félicité Guillermic décédée le 13 mars,
Jean François Paraska-Brault le 2 avril,
François Guillo le 9 septembre,
Rosa Rault le 10 octobre,
Raymond Peran le 20 octobre,
François Capitaine le 1 novembre
et enfin Marie-Thérèse Le Mercier le 10 novembre.

J'ajoute les décès d'Alphonse Maugain le 12 mars et Agnès Kerguen le 4 juillet qui ne résidaient plus sur la commune depuis longtemps mais avaient conservé un lien fort avec la commune.

Nous avons aussi célébré deux PACS mais aucun mariage comme en 18... 1918. Il y a cent ans en 1920, l'officier de l'état civil M Le Lannic a noté: 33 naissances, 18 mariages, la vie reprenait son cours et 29 décès dont Joseph Eonet, Mathurin Conan, Joseph Gainche, Pierre Le Petitcorps, Joseph Nogret, Joseph Le Haziff et Jean Le Part Morts pour la France. Comme vous pouvez le constater, les actes de décès arrivaient au fur et à mesure des années après la fin de la guerre.

La cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser le bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée. La rencontre n'est pas envisageable alors le bulletin servira de base à la présentation de l'action municipale.

Les chiffres de l'urbanisme reflètent les difficultés de 2019 avec une baisse de tous les indicateurs avec 16 certificats d'urbanisme (-19), 8 déclarations préalables (-4) et 8 permis de construire (-3). La bonne nouvelle est le projet de constructions de 6 maisons neuves dont les maisons de Bretagne Sud Habitat. Cela permet de corriger les petites années antérieures. Le niveau de vente de logements anciens est beaucoup plus faible avec la cession de 5 maisons contre 17 en 2019, une année record. Le stock de maison à vendre comprend trop souvent des biens nécessitant des rénovations lourdes, trop lourdes ? Les ventes du lotissement Koarheg sont closes et la livraison des 12 lots du nouveau lotissement « le Clos des Forges » est prévue en janvier. Nous pouvons répondre aux nouveaux projets d'installation sur la commune.

La nouvelle équipe municipale élue en mars s'est mise au travail tant bien que mal. Elle n'a pas été gâtée en ce début de mandat. Nous avons dû accepter la nouvelle donne. Mais les projets s'enchaînent pour respecter le plan pluriannuel d'investissement conforme au projet de mandat. Le respect de ce programme est notre étoile. Les projets décidés il y a un an ont été soit effectués, soit enclenchés :

- L'investissement le plus important était l'aménagement du lotissement. Il se termine. Le paiement partiel est d'un peu moins de 150 000 € ht.
 - La rénovation de la cantine démarre maintenant avec plusieurs mois de retard certes, mais sans gravité aucune. La préparation des marchés et de l'appel d'offre a nécessité beaucoup de temps. Le conseil a validé les marchés en novembre. L'investissement chiffré initialement à 460 000 € TTC sera finalement de 530 000 € ttc avant travaux. Nous utiliserons de l'autofinancement en complément du prêt de 150 000 € contracté en mai 2020.
 - La voirie 2020 sur le secteur de la Grenouillère et de la Croix du Gohuern a été faite pour 33 000 € ttc.
 - Les travaux au cimetière retardés depuis des années sont terminés pour l'accessibilité avec une somme de 7 250 € ttc et dans l'attente de l'intervention de l'entreprise pour l'extension du columbarium.
- Cela donne un faible investissement de 80 000 € sur le budget principal.

Le budget de fonctionnement communal dit « budget principal » n'a pas été facile à suivre. Les dépenses avoisinent les 480 000 € supérieures à 2019 avec la location des modules et des charges exceptionnelles liées à la pandémie. Les recettes ont été fortement impacté à la baisse avec une prévision de 577 000 €. Le détail sera présenté après le vote du compte administratif au printemps. C'est donc un autofinancement inférieur à 100 000 € que nous réaliserons. C'est insuffisant à mon goût.

Comme prévu en 2019, le déficit du budget logement se résorbe rapidement avec d'une part le regroupement des deux budgets boulangerie et logements et d'autre part, l'encaissement de la fameuse subvention de 14 250 € de l'État et le montant non négligeable des loyers. Le déficit de clôture se limite à 4 850 €. L'objectif maintenant est de réinvestir pour réduire encore les maisons vacantes du centre bourg soit dans le bien Ollivier, soit dans les étages vacants de la boulangerie. Pour être complet, le conseil a validé en novembre l'idée de compléter la réflexion avec le bien Coquard en sollicitant l'Établissement Public Foncier de Bretagne (regardez votre taxe foncière, vous cotisez un peu au titre de la taxe spéciale d'équipement). Nous devons savoir si la commune a intérêt à coupler, ou pas, ces deux rénovations.

Lotissement Koarheg:

Le déficit comptable actuel est de 135 000 €. Nous disposons d'une provision de 105 000 €. L'encaissement de la dernière vente (13 590 €) se fera début 2021 et le transfert de propriété des 4 derniers lots dans l'année. Nous pouvons donc aborder sereinement la clôture de ce budget.

Lotissement Le Clos des Forges 1 et 2 :

Le déficit a fortement augmenté en 2020 à 279 000 € avec le paiement presque intégral des travaux. Nous prévoyons 58 000 € de subventions du Conseil Départemental du Morbihan et de Pontivy Communauté. Les ventes restantes sont estimées à 190 750 €. Nous devons comme en 2009 financer le déficit prévisionnel de 35 000 € après la

clôture du budget Koarheg. La division des parcelles route de Pembual pour alléger ce déficit n'a pas abouti pour l'instant. Espérons...

De nouveaux chantiers ont et vont occuper la commission travaux.

Dans le cadre du plan de relance, nous avons travaillé sur le projet de rénovation de l'école Jean de La Fontaine. Les obligations sanitaires, l'accessibilité, la vétusté globale et le chauffage au fioul imposaient cet investissement. A la suite de nombreux échanges de la commission, les choix se finalisent pour présenter nos demandes de subventions mi-janvier au plus tard. Dans l'attente des réponses, nous envisageons le début des travaux avant l'été pour limiter les impacts sur les cours. Le programme de Voirie 2021 est orientée vers la route de Pontivy de la croix de l'Humilié au Guéric.

Christophe a la lourde tâche de suivre le programme d'élagage. Cela nécessite un suivi dans le temps et une rigueur. Nous devons préparer dans les meilleures conditions l'arrivée de la fibre optique sur une partie du territoire (nord-ouest de la commune) dans la phase II du déploiement de Mégalis. Nous n'avons pas de date pour la phase III (le reste de la commune).

Nous avons reçu les estimatifs pour les aménagements de sécurité routière de la route Noyal. Ce projet pour favoriser la bienveillance routière est à poursuivre avec les riverains et les agriculteurs. Une réunion publique est indispensable pour valider le projet mais aussi pour appréhender le budget possible. Je ne crois pas à la solution idéale et complète.

Nous avons aussi reçu l'esquisse et l'estimatif de l'aménagement de la rue Saint Vincent. Après la présentation dès que possible aux riverains, c'est le plan pluriannuel d'investissement qui déterminera la date de réalisation. Pour espérer des subventions DETR sur ce projet, nous devons certainement relier cet investissement avec l'aménagement de la rue du Puits, voire la rue du Park Yen.

La commission cantine et la commission halte-garderie aidées par Françoise ont eu aussi un travail soutenu depuis mai 2020 avec la pandémie et l'évolution régulière des protocoles. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'était pas simple mais les agents et les élus se sont adaptés, malgré quelques crispations compréhensibles. Le maintien du service public avec l'arrêt de la cuisine a aussi engendré un travail très, très important. Valérie, Monique et Caroline pour la cantine, Lætitia, Marie-Thérèse (Valérie et Caroline exercent dans les deux commissions) ont mis en place les solutions de continuité du service avec la recherche d'une location des modules pendant les travaux, l'achat des repas pendant toute la période des travaux et la mise à nu de la salle supervisée par Denis, le tout dans un contexte de pandémie. N'en jetez plus! Je souhaite saluer l'engagement de mes collègues sur ce dossier. Il le mérite amplement.

Caroline et Véronique ont travaillé avec les deux écoles sur la création d'un conseil municipal des enfants. Cette action vers nos futurs citoyens est une très bonne chose. Je vous invite à contacter les deux protagonistes si vous souhaitez des informations

complémentaires. Le compte-rendu du Conseil Municipal sur le site communal sera à votre disposition pour vous éclairer.

Le P.L.U.I.

Allons-nous en finir avec Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ? L'enquête publique n'a pas intéressé les kerfournois. Mais les personnes publiques associées remettent en cause le choix des élus. Les réponses obligatoires à cette enquête sont donc maintenant traitées par les services de Pontivy Communauté et des communes membres. Pour notre commune, la réduction de notre consommation foncière potentielle n'est pas acceptée par le conseil municipal du 19 novembre. Nous faisons le geste d'inscrire en 2 AUB les parcelles AA43, AA67 et 68. Le raccordement aux réseaux de ces parcelles nécessite des investissements que la commune ne peut pas supporter avant d'avoir vendu les terrains à disposition déjà viabilisés. Un besoin futur, inconnu aujourd'hui, passera par une modification dite simplifiée du PLUI, via l'accord de la commune, de Pontivy Communauté et des services de l'état pour autoriser la construction. Vous prenez conscience que ce document d'urbanisme supprime une liberté immédiate.

Les élus communautaires ont mis en œuvre une société de projet dans le domaine de l'énergie renouvelable. Cette création nous intéresse directement pour notre projet collectif de cadastre solaire. En 2021, les nombreux chantiers en cours ne nous permettent pas de travailler sur ce point. La fin de la pandémie, je l'espère, et les chantiers 2021 éclairciront notre plan d'action pour les années suivantes.

Pour nos commerçants, l'année 2020 aura été terrible. Que d'interrogations, que de choix difficiles, que de doutes, nombreux parmi vous ont fait attention au maintien de ces services de proximité. C'est évidemment important d'utiliser les commerces de la commune. Nos décisions favorisent leurs sourires. Notre attractivité dépend de leur présence.

Mes derniers mots seront consacrés à nos agents. Le service public a été maintenu. Bertrand et Yannick ont limité leur confinement à leurs demandes pour ne pas prendre de retard. Laurence et Thibault intervenaient soit en télétravail, soit au bureau pour gérer l'essentiel. Tous les services liés à l'enfance ont aussi repris dès le 12 mai. Le service d'aide à domicile a été constant. Dans les difficultés, vous mesurez l'engagement professionnel des agents. Je peux vous certifier que le niveau sur notre commune atteint des sommets.

L'activité du service d'aide à domicile se réduit d'année en année. Le temps de travail devient insuffisant pour l'équipe. J'invite les anciens à s'approprier ce service, c'est la meilleure solution pour vous permettre de rester chez vous. N'est-ce pas votre désir le plus profond ?

Je vous souhaite une belle année.
Pour son conseil municipal,
Joël Marivain, Maire de Kerfourn



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

JE SUIS VICTIME

EN PARLER

A des associations spécialisées

France victimes vous soutient et vous accompagne gratuitement dans vos démarches pénales sur RDV

▪ Vannes : 02 97 47 66 68 ou bav.vannes@france-victimes56.fr

▪ Lorient : 02 97 84 12 76 ou bav.lorient@france-victimes56.fr

France Victimes 56 dispose également de plusieurs permanences juridiques et psychologiques au sein du département : Vannes, Lorient, GBHS, Auray, Pontivy, Ploërmel

Le 116 006 : Numéro national de l'aide aux victimes 7j/7

Le 3919 - Pour les victimes de violences conjugales

Ligne d'écoute anonyme et gratuite pour les victimes de violences conjugales, 24h/24 de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés

VOUS DÉFENDRE

Aide juridictionnelle

- L'Aide juridictionnelle peut couvrir vos frais de justice

Points d'accès au droit gratuits dans le Morbihan

- Principaux points d'accès au droit gratuits du département :

- Association d'accès au droit Nord Morbihan

sur rendez-vous au 02 97 27 39 63

www.centre-acces-droit.com

L'association dispose de nombreuses permanences : Baud, Gourin, Guéméné-sur-scorff, Guer, Josselin, La Gacilly, La Trinité-Porhoët, Le Faouët, Locminé, Malestroit, Mauron, Ploërmel, Pontivy, Saint-Jean-Brévelay

- Maison de Justice et de droit à Pontivy

2, pl. Bisson - 02 97 27 39 63

- Boutique du droit à Lorient

38, rue Dupuy-de-Lôme - 02 97 64 75 65

www.lorient-agglo.fr

- Maison du droit à Vannes

22, rue Victor Hugo - 02 97 01 63 80

www.maisondu droit-vannes.com

PORTER PLAINTE

Au commissariat de police ou à la gendarmerie

- Composez le 17 ou le 112 ou envoyez un sms au 114
- Vous pouvez pré-enregistrer votre plainte en ligne sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr et choisir le lieu où aller signer la déclaration

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN ATTENTAT TERRORISTE

Des dispositifs particuliers existent

France Victimes 56

vous accompagne dans le dépôt de plainte et dans vos démarches auprès du fond d'indemnisation

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - ONAC VG

L'ONAC VG permet

- dans l'urgence : possibilité d'aides financières permettant de faire face aux frais immédiats dans l'attente des premières provisions sur indemnisations du fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme.
- à moyen moyen et long terme, l'ONACVG :
- informe chacune des victimes ou leur famille des possibilités d'adoption par la nation,
- accueille les demandes de pension civile de guerre, les relaie au ministère de la défense,
- dispense sur demande de l'assistance administrative,
- met en œuvre sur demande des aides financières,
- prend en charge les formations de reconversion professionnelle.

Direction départementale du service de l'office national
des anciens combattants et victimes de guerre
24 place de la République - 56000 Vannes
02 97 47 88 88 - www.onac-vg.fr

17

POLICE / GENDARMERIE

112

DEPUIS UN PORTABLE

18

SAPEURS-POMPIERS

15

URGENCES MEDICALES

SMS AU 114

POUR SIGNALER
DES VIOLENCES

